

Dijon, le 12 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contrôle renforcé des envois de colis de fret express : les douanes de Dijon mobilisées dans la lutte contre les contrefaçons et la protection du consommateur

L'essor du e-commerce a considérablement intensifié les flux que la douane contrôle quotidiennement, aussi bien sur les plateformes aéroportuaires de Roissy Charles-de-Gaulle, Vatry et Lyon Saint-Exupéry, que dans les entrepôts logistiques traitant le fret express et postal à l'intérieur du territoire national.

Dans le prolongement du contrôle renforcé réalisé le 6 novembre à Roissy, les douanes de Dijon ont conduit, ce mercredi matin, une opération de contrôle renforcé ciblant les colis transitant par un entrepôt logistique de la région.

L'ensemble des colis originaires de Chine, soit plus d'une centaine d'envois, ont été inspectés par les agents des douanes.

Cette opération a permis de détecter deux colis contenant des contrefaçons et onze colis renfermant des marchandises soumises à des normes de conformité.

Ces marchandises ont fait l'objet d'un signalement à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Ce type de contrôles s'inscrit dans la lutte constante menée par la douane contre la contrefaçon, la fraude et les atteintes à la sécurité du consommateur, notamment dans le cadre du développement rapide du commerce en ligne.